LA QUESTION DU SACRIFICE ANIMAL DANS LES RITES FUNÉRAIRES EN GAULE BELGIQUE

Patrice MÉNIEL *

L'étude de plusieurs nécropoles de l'Âge du Fer en Gaule septentrionale (fig. 1) montre que les animaux sont habituellement impliqués dans les rites funéraires. Ces usages ont déjà fait l'objet de plusieurs synthèses au cours desquelles un fonds commun a été mis en évidence, ainsi que les grandes lignes d'une évolution séculaire, du deuxième Âge du Fer à la période romaine (MÉNIEL 1989a, 1993, 1995a et 1995b). Parmi les questions restées en suspens, celles des modalités d'acquisition des quartiers de viande et donc du sacrifice animal, peuvent être envisagées à partir d'indices relevant de nécropoles fouillées récemment.

NÉCROPOLES ET OFFRANDES

Les sites funéraires de Gaule Belgique sont très divers : sépultures aristocratiques, souvent isolées et de grandes dimensions (Semide, Clémency), petits groupes de tombes associés à des établissements ruraux (Tartigny, Allonville, Saint-Riquier-en-Rivière) ou grandes nécropoles de villages ou d'*oppida*. Or malgré cette grande diversité de situations et de datations, puisque nous envisageons une période de quatre siècles, les rites funéraires impliquant les animaux présentent une certaine cohérence, et de nombreuses analogies peuvent être évoquées entre des sites apparemment très différents.

Les animaux y sont impliqués de plusieurs manières. La plus fréquente est l'offrande alimentaire, à savoir des quartiers de viande déposés dans la tombe. Souvent assez similaires, du fait de modalités de sélection identiques, sont les pièces de viande déposées sur le bûcher à partir de La Tène finale et dont les restes calcinés se trouvent mêlés à ceux du défunt. À côté de ces deux catégories majoritaires, figurent des ossements décharnés, soit des vertèbres arasées, en fait le reliquat de carcasses d'animaux sur lesquelles toutes les parties comestibles ont été prélevées, soit des restes de quartiers de viandes désossés. Restent les pièces dont l'interprétation, beaucoup moins évidente, peut conduire à évoquer un dépôt symbolique (mandibule de cheval ?) ou, à l'opposé, des restes erratiques et intrusifs (dents isolées ?).

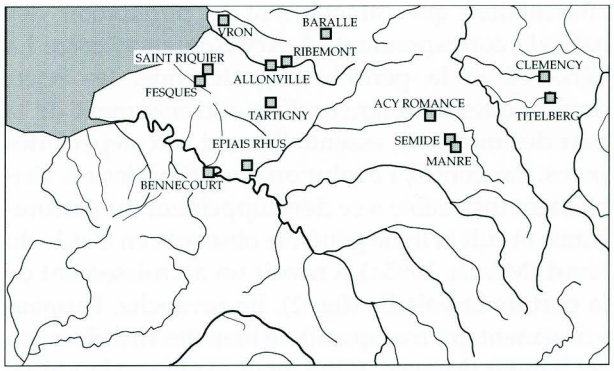

Fig. 1 : carte des sites mentionnés dans le texte.
Vron (fouilles Sellier, MÉNIEL inédit), Saint-Riquier-en-Rivière (fouilles Mantel, MÉNIEL inédit), Baralle (MÉNIEL, 1989b), Allonville (POPLIN, 1973), Fesques (MANTEL *et al.*, sous presse), Ribemont (MÉNIEL, 1992), Tartigny (MÉNIEL, 1986), Epiais-Rhus (MÉNIEL, 1995a), Bennecourt (MÉNIEL, 1992), Acy-Romance (LAMBOT, FRIBOULET et MÉNIEL, 1992 ; MÉNIEL, 1998), Semide (LAMBOT et VERGER, 1995), Manre et Aure (MÉNIEL, 1987), Titelberg-Lamadelaine (MÉNIEL, 1993b) et Clémency (METZLER *et al.*, 1991).

La distinction entre toutes ces catégories de vestiges repose sur des indices (origine anatomique, composition de l'ensemble, position *in situ*, traces, de découpe notamment), qui ne sont pas toujours disponibles, notamment lorsque la conservation n'est pas bonne, ce qui arrive assez souvent dans des sépultures peu profondes, en Champagne notamment, où les ossements ont été soumis à l'action des radicelles de plantes.

De l'ensemble des sépultures considérées, il se dégage une forte prédominance du porc dans les offrandes alimentaires à La Tène finale. À La Tène ancienne d'autres espèces, le bœuf et le mouton notamment, sont souvent beaucoup plus fréquentes. La part de la volaille s'accroît peu à peu à l'Âge du Fer, puis à la période romaine où elle devient prédominante à partir du IIIe siècle (Méniel, 1995a), jusqu'à être seule dans la nécropo-

* CNRS, E.N.S., Paris et CRAVO
21 rue des Cordeliers
F - 60200 COMPIÈGNE

le de Vron (Ve s. ap. J.-C., Somme). Dans la plupart des cas on ne connaît pas les habitats correspondant, ce qui ne permet pas de voir dans quelle mesure cette évolution des offrandes alimentaires suit celle de la composition de l'alimentation des vivants. Là où une telle relation peut être étudiée, comme à Acy-Romance et Lamadelaine (une des nécropoles de l'*oppidum* du Titelberg), les différences sont assez nettes ; les deux séries connaissent des évolutions indépendantes, les rites funéraires répondant à des prescriptions relativement indépendantes des préférences ou des contraintes alimentaires qui caractérisent la population des habitats correspondant. À Acy-Romance, entre La Tène C2 et la période augustéeenne, les rejets domestiques témoignent d'un accroissement de la part des moutons, essentiellement aux dépens des porcs. Par contre, l'évolution des offrandes est visiblement insensible à ce développement du pastoralisme, et suit la ligne générale observée en Gaule du Nord (MÉNIEL 1995a), à savoir un accroissement de la part de la volaille (fig. 2). En revanche, l'appauvrissement qui transparaît de bien des manières sur cet habitat (MÉNIEL, 1998), peut expliquer la réduction du nombre moyen d'offrandes dans les sépultures (fig. 3).

Cette apparente indépendance vis-à-vis des circonstances locales, et les convergences mises en évidence sur l'ensemble des nécropoles étudiées nous autorisent à envisager un problème commun à tous ces sites, celui de l'origine et du mode d'acquisition des offrandes alimentaires. Nous considérerons successivement deux possibilités, le sacrifice d'un animal à l'occasion des funérailles et l'apport de quartiers de viande prélevés dans les provisions domestiques.

LA DÉCOUPE DES PORCS

La découpe des porcs lors des rites funéraires est remarquablement stable au cours du deuxième Âge du Fer en Gaule septentrionale (fig. 4). Elle consiste, sur un animal pendu par les pieds, à araser les vertèbres de part et d'autre de leurs corps, en isolant ainsi les jambons, les trains de côtes, les épaules, puis à sectionner la tête, qui sera ensuite fendue en deux, sans être recoupée, contrairement à la découpe domestique, où les museaux sont tranchés. Les pieds sont ensuite sectionnés, et figurent parfois dans ces offrandes. Ces modalités sont valables pour d'autres espèces, et dans d'autres circonstances. Mais lorsqu'il s'agit de bœufs ou de moutons, les têtes restent associées aux vertèbres. En effet, même si elles sont consommées dans les habitats, elles n'ont visiblement pas le même intérêt que celle des porcs, que l'on trouve en quantité dans certains amas d'ossements de sanctuaires (Ribemont-sur-Ancre, Bennecourt, Fesques). De

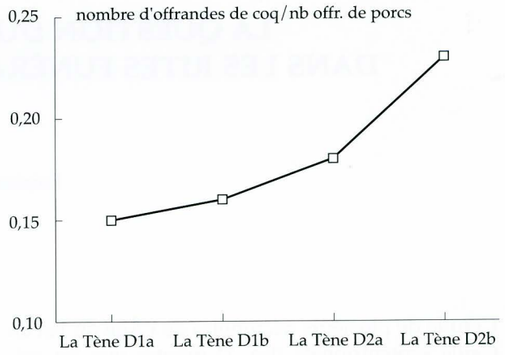

Fig. 2 : évolution de la composition des offrandes animales dans les nécropoles d'Acy-Romance : la part du coq se développe aux dépens de celle du porc.

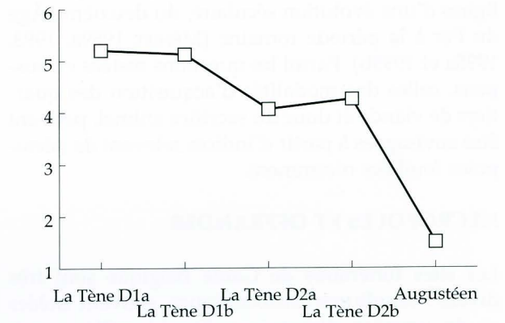

Fig. 3 : évolution du nombre moyen d'offrandes alimentaires dans les sépultures à Acy-Romance (nombre d'offrandes par nombre de tombes par phase).

même les pieds de ces animaux ne figurent jamais dans ces dépôts, ni dans les sépultures.

Selon ce schéma, la découpe d'un porc donne quatorze quartiers susceptibles de figurer dans les offrandes alimentaires (deux jambons, deux grils costaux, deux filets, deux épaules, deux demi-têtes et quatre pieds) et un rebut, à savoir un rachis vertébral totalement décharné. Mais ce dernier doit être considéré avec quelque attention, car il figure assez souvent dans des tombes de La Tène moyenne (Allonville, Tartigny) ou finale (Lamadelaine, Acy-Romance), parfois en plusieurs exemplaires, voire en exclusivité dans une sépulture de Tartigny (quatre rachis, soit une centaine de vertèbres, dans la sépulture 4). Ce dépôt dans ces lieux ne peut suffire à leur conférer le statut d'offrandes alimentaires, et il convient de chercher une autre justification à leur présence.

Or, on dispose maintenant d'exemples où de tels ensembles de vertèbres décharnées font l'objet d'un usage particulier, en relation avec des pratiques collectives.

À Acy-Romance, deux ensembles d'ossements aux compositions assez originales témoignent de banquets tenus sur la place du village. Il s'agit d'abord d'os de bœufs et de chevaux trouvés dans les trous de poteau de la palissade qui la ceinture. Ces restes, surtout des têtes et des vertèbres décharnées, ont dû être entassés le long de cette palissade, voire suspendus à cette dernière, avant d'être enfouis lors de son démontage ; ils occupent donc une position secondaire, voire résiduelle (enfouissement superficiel et érosion), et il n'est pas possible ni de déterminer la périodicité de ces banquets, ni le nombre d'animaux abattus à chaque occasion. En fait, c'est surtout le lieu de dépôt qui incite à évoquer le caractère collectif de la pratique dont ces animaux ont fait l'objet, et dont témoignent des têtes et des vertèbres arasées. À proximité, mais en dehors de l'enclos, des restes de moutons amassés dans quatre fosses, témoignent également de consommation collective, non plus par le lieu du dépôt, mais bien par le nombre d'animaux mis à mort à chaque fois, une cinquantaine à deux reprises au moins (pour les deux fosses les mieux préservées). Or, là encore, la tête et les vertèbres arasées ont fait l'objet d'un traitement particulier, puisqu'elles sont totalement absentes de ces fosses, où seuls des quartiers de viande ont été entassés.

Ces animaux, des bœufs et des chevaux dans les premiers temps, puis des brebis, ont été découpés de la même manière, ce qui a eu le même effet, celui de séparer les parties comestibles des têtes et des vertèbres décharnées, et que celles-ci ont fait l'objet d'un traitement particulier qui, s'il est difficile à restituer, n'a rien du sort réservé aux simples déchets culinaires. Ceux des bœufs et des chevaux ont peut-être été suspendus à la palissade, en tout cas ils ont été maintenus dans l'enclos, ce qui n'est pas banal. Sans doute faut-il y voir une forme d'attestation de la découpe d'animaux consommés lors des banquets.

Ces têtes et ces vertèbres arasées font manifestement l'objet d'un traitement particulier à la suite de pratiques collectives, qui impliquent mise à mort et découpe de plusieurs animaux. Une fonction de cet ordre pourrait alors justifier la présence dans des tombes de rachis décharnés qui, à défaut d'une telle convention, ne sont rien d'autre que des déchets de boucherie.

En fait cette pièce incite à voir les quartiers de viande comme issus de la mise à mort dans des conditions particulières, celles des rites funéraires, d'un ou plusieurs animaux. C'est donc bien la question du sacrifice qui est posée. Il convient d'en voir quelques-unes des implications sur le déroulement de la cérémonie funéraire.

NOMBRE DE PORCS, NOMBRE DE QUARTIERS

Dans de nombreux cas la part de l'animal représentée dans la tombe est assez minime vis-à-vis de ce qui était disponible suite à la découpe. En effet, le mode de découpe standardisé appliqué au porc (fig. 4) donne quatorze quartiers, dix en excluant les pieds assez rarement utilisés dans les rites funéraires. De plus il n'est pas rare que les tombes les plus riches recèlent des restes de plusieurs sujets, soit qu'ils soient d'âges ou de sexes différents, soit qu'ils soient révélés par des doublons (deux jambons droits, par exemple). La combinaison de ces données nous permet d'estimer le nombre de quartiers disponibles pour les différents rituels, à savoir le dépôt sur le bûcher et la mise en place dans la tombe, et un éventuel banquet, car il paraît peu probable que cette chair ait pu être consommée dans l'espace domestique et profane. Malheureusement seules les deux premières possibilités ont des chances d'être matérialisées dans la sépulture, soit par des os frais, soit par des cendres.

Or les inventaires montrent que ces deux catégories ne rassemblent qu'une petite partie du nombre total de la viande disponible. En effet, en dehors du cas extrême de la tombe 4 de Tartigny, où quatre porcs sont représentés exclusivement par des vertèbres, il n'est pas rare que dans les tombes les plus riches, celles où l'on compte une douzaine de pièces (Lamadelaine, Acy-Romance), trois ou quatre porcs soient impliqués, et c'est donc une part assez minime qui en a été retrouvée. À Acy-Romance, d'une manière globale (toutes nécropoles, toutes périodes) cette dernière représente moins d'un cinquième (18 %) du total (fig. 5). De plus elle doit elle-même être partagée entre l'offrande sur le bûcher et le dépôt de victuailles dans la fosse. C'est sans doute pour masquer quelque peu cette réalité que certains artifices ont été mis en œuvre dans des tombes, qui comptent parmi les plus riches, notamment à Lamadelaine.

UNE PART DU DÉFUNT RÉDUITE MAIS BIEN MISE EN VALEUR

La position des offrandes dans les tombes est riche d'enseignements (MÉNIEL, 1995b), mais deux faits témoignent de la volonté de mettre en valeur des pièces de viande qui ne représentent en fait qu'une petite partie de ce qui était disponible. Il s'agit tout d'abord de la disposition des quartiers de porcs et des vases, qui peut évidemment répondre à quelques prescriptions religieuses ou symboliques, mais qui sur un plan matériel des plus prosaïques, relève du trompe-l'œil. En effet, tout est fait pour donner l'impression que c'est un porc qui a été déposé dans la fosse, puis partiellement recouvert de vases. C'est bien ce qui ressort encore de l'exa-

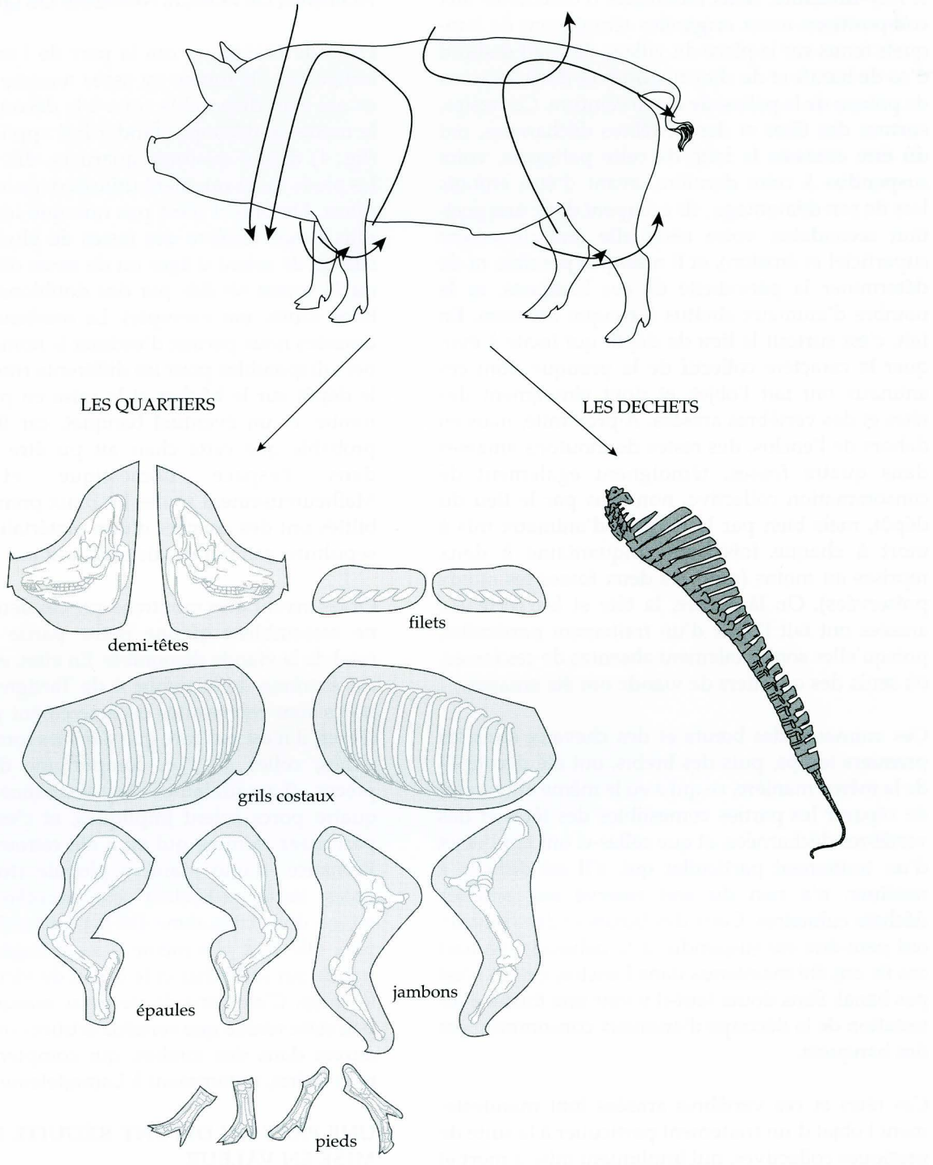

Fig. 4 : schéma de découpe du porc dans les rites funéraires en Gaule Belgique et nomenclature des quartiers utilisés dans le texte.

men de la sépulture, et malgré la disparition de la viande on pourrait se laisser aller à l'évocation d'une inhumation de porc. Or cette vision repose sur des apparences pour le moins trompeuses. D'abord parce qu'il ne s'agit que d'une façade, la gauche en l'occurrence, le porc ayant été fendu en deux. Ensuite parce que même cette moitié n'est pas complète car elle a été reconstituée à partir de quelques quartiers. En effet, il manque l'épaule, mais elle est évoquée par un pied qui pointe sous un vase, et les filets. L'apparente continuité entre la tête et le cou n'est qu'un leurre, les deux parties préalablement découpées, ayant été réassociées. Ces remontages ne se limitent pas aux porcs, mais concernent aussi le chien et la volaille. Le jambon a lui aussi fait l'objet d'un traitement particulier qui commence par une désarticulation. Les trois parties ainsi isolées (coxal ; fémur et rotule ; tibia, fibula, talus et calcanéum en connexion) sont toujours disposées selon le même plan, qui n'a plus que de lointains rapports avec l'anatomie. Quoi qu'il en soit il a bien été placé là où on l'attend, derrière le

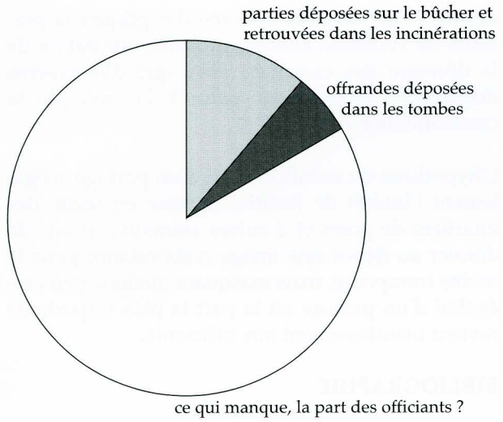

Fig. 5 : le partage de la viande de porc dans les nécropoles d'Acy-Romance. Le nombre de quartiers de porcs retrouvés dans les tombes ou dans les cendres est beaucoup plus faible que celui obtenu de la découpe des sujets attestés. Il s'agit d'une moyenne obtenue sur l'ensemble des nécropoles du site.

gril costal. Les vides de cette reconstitution sont ensuite masqués par des vases, plus ou moins proches selon la quantité de quartiers effectivement présents et l'ampleur des vides à masquer.

Une autre illustration de cette volonté de donner une apparence d'abondance avec un minimum de choses est la seule explication que nous ayons trouvée à la présence de restes de quartiers de volaille et de chiots déposés au sommet de vases préalablement remplis de terre.

Ces deux faits témoignent de la volonté de donner une apparence d'abondance, afin de masquer les termes d'un partage pour le moins inégal des viandes. L'usage de ce qui a été ainsi soustrait est évidemment plus conjectural, car on ne dispose que de très peu d'indices à son sujet. Certaines pièces décharnées, notamment des paires de processus transverses de lombaires (parties qui portent les filets mignons) découvertes dans six sépultures de Lamadelaine sont peut-être des témoins de la consommation de viande lors de la cérémonie. Il est difficile de penser que le fait que ces restes particuliers ne soient trouvés que par paires puisse être dû au hasard, sachant qu'on en compte une douzaine par porc. Ces indices de consommation de viande à proximité de la sépulture, le prélèvement de quartiers, tout cela suggère le banquet funéraire.

Voyons maintenant les indices qui, à l'encontre d'un sacrifice pratiqué dans la nécropole, témoignent d'une autre possibilité d'approvisionnement en quartiers de viande.

DE LA VIANDE FRAÎCHE ET DES JAMBONS FUMÉS

Deux indices incitent à rechercher une autre origine que celle qui consiste à débiter un animal sacrifié à l'occasion des funérailles.

Le premier est que certains animaux sont représentés de manière si ponctuelle dans la tombe qu'il devient difficile de parler d'un partage, tant il serait inégal. Cela est particulièrement évident pour des animaux rares, représentés par un seul quartier. Dans ce cas même si un seul individu est attesté, sa présence est pour ainsi dire fantomatique. Pour le bœuf (fig. 6), l'os isolé, voire les quelques côtes plus ou moins amputées, retrouvés habituellement, sont

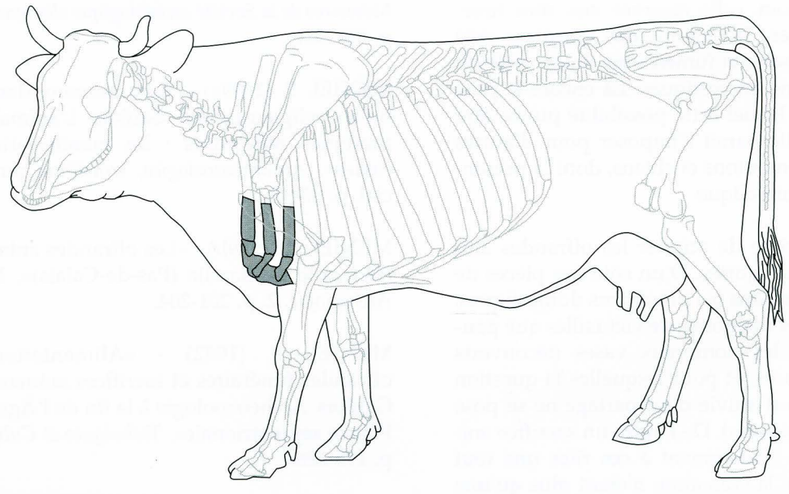

Fig. 6 : la présence d'un petit fragment de plats de côtes n'incite guère à évoquer le sacrifice d'un bœuf dans le cadre des funérailles. Ici un ensemble de trois extrémités de côtes de bœuf de la nécropole de Lamadelaine (sép. 23, La Tène D2a).

beaucoup trop résiduels pour inciter à l'évocation d'un sacrifice animal, dont seule cette infime partie aurait été soustraite aux vivants pour le défunt et les divinités. Mais cela reste possible.

Le second indice, à savoir la présence de traces de conservation sur des jambons de porcs, est plus troublant. En effet, une altération, qui s'apparente à la fois à une corrosion et un échauffement (on ne peut parler de cuisson à la flamme, dont les traces sont plus franches et plus nombreuses), de la partie distale des os de jambons (talus et calcanéum) ne peut guère s'expliquer que par le fait qu'ils ont été salés et fumés. De tels indices, qui nécessitent une très bonne conservation des ossements pour être décelés, ont été observés sur des restes rejetés dans les dépotoirs de l'habitat d'Acy-Romance. Il ne s'agit donc pas d'une préparation propre aux rites funéraires, mais bien d'une méthode de conservation relevant des pratiques domestiques habituelles. La présence de jambons salés et fumés, qui implique un délai entre la mise à mort de l'animal et leur dépôt dans la tombe, va évidemment à l'encontre de l'image d'un sacrifice suivi d'un partage entre bûcher, sépulture et banquet, et oblige à considérer une autre possibilité, celle de l'apport de quartiers de viande profane, prélevés dans les provisions ou acquis pour l'occasion.

CONCLUSIONS

L'origine des quartiers de viande utilisés lors des rites funéraires paraît double. D'un côté des animaux sacrifiés pour l'occasion, comme la volaille, mais surtout des porcs, cette possibilité étant parfois attestée par le dépôt d'un rachis vertébral complètement arasé. Dans ce cas la chair de cet animal fait l'objet d'un partage, où la part des vivants dépasse, et de loin, celle réservée aux rites funéraires eux-mêmes. De l'autre des quartiers déjà découpés, voire salés et fumés, sans doute prélevés sur les provisions domestiques. Là encore le porc est le seul pour lequel cette possibilité puisse être attestée, mais elle paraît s'imposer pour d'autres animaux, bœuf, moutons et chiens, dont la présence paraît plus symbolique.

Il est donc possible de scinder les offrandes animales en deux catégories. D'un côté des pièces de viande prélevées dans les provisions domestiques, à l'instar d'autres catégories de victuailles que pouvaient contenir les nombreux vases découverts dans ces sépultures, et pour lesquelles la question d'une mise à mort suivie d'un partage ne se pose pas (céréales, boissons). De l'autre un sacrifice animal, qui donne évidemment à ces rites une tout autre dimension, la crémation n'étant plus qu'une étape dans un processus où il faut intégrer alors la mise à mort de l'animal, puis le repas funéraire. Ces derniers faits seraient à même d'expliquer la présence de vertèbres arasées, probable attestation de la découpe des carcasses, ainsi que d'ossements décharnés, déposés par paire à la suite de la consommation de viande.

L'hypothèse du sacrifice, suivi d'un partage, a également l'intérêt de justifier la mise en scène des quartiers de porcs et d'autres animaux, en vue de donner au dépôt une image d'abondance pour le moins trompeuse, mais masquant quelque peu l'inégalité d'un partage où la part la plus importante revient manifestement aux officiants.

BIBLIOGRAPHIE

LAMBOT B., FRIBOULET M. et MÉNIEL P. (1994) - *Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes),* 2 : Les nécropoles dans leur contexte régional. *Mémoire de la Société archéologique champenoise,* 8, 316 p.

LAMBOT B. et VERGER S. (1995) - *Une tombe à char de La Tène ancienne à Semide (Ardennes). Société archéologique champenoise,* mémoire n° 10, 108 p.

MANTEL E., DELESTRÉE L.-P., GUILLOT H., MÉNIEL P. et MERLAU M.-L. (sous presse) - «Le sanctuaire de Fesques (Seine-Maritime)», *Nord-Ouest archéologie.*

MÉNIEL P. (1986) - «La nécropole gauloise de Tartigny (Oise) : étude des offrandes animales.», *Revue archéologique de Picardie,* 3-4, p. 37-39.

MÉNIEL P. (1987) - «Les restes animaux» dans J.-G. ROZOY, *Les Celtes en Champagne, les Ardennes au second Âge du Fer, le Mont Troté, Les Rouliers. Mémoires de la Société archéologique champenoise,* 4 (1), p. 357-361.

MÉNIEL P. (1989a) - «Les animaux dans les pratiques religieuses des Gaulois. L'animal dans les pratiques religieuses : les manifestations matérielles», *Anthropozoologica,* troisième numéro spécial, p. 87-97.

MÉNIEL P. (1989b) - «Les offrandes animales de la nécropole de Baralle (Pas-de-Calais)», *Nord-Ouest Archéologie,* 2, p. 201-204.

MÉNIEL P. (1992) - «Alimentation carnée, offrandes funéraires et sacrifices animaux chez les Gaulois. Archéozoologie à la fin de l'Âge du Fer en France septentrionale», *Techniques et Culture,* 17-18, p. 195-226.

MÉNIEL P. (1993a) - «Les animaux dans les pratiques funéraires des Gaulois. Les Celtes en Normandie ; les rites funéraires en Gaule», *Revue archéologique de l'Ouest,* supp. 6, p. 285-290.

MÉNIEL P. (1993b) - «Les restes animaux de l'oppidum du Titelberg (Luxembourg) de La Tène finale au Gallo-romain précoce», *Archaeologia Mosellana,* 2, p. 381-406.

MÉNIEL P. (1995a) - «Les animaux dans les offrandes funéraires de sept nécropoles de la période romaine. Homme et animal dans l'antiquité romaine», Actes du colloque de Nantes (1991), *Caesarodunum,* hors série, Université de Tours, p. 145-162.

MÉNIEL P. (1995b) - «Découpe et mise en place des animaux dans la nécropole de Lamadelaine (Luxembourg, 1er siècle avant notre ère)», *Anthropozoologica,* 21, p. 267-276.

MÉNIEL P. (1998) - *Les animaux et l'histoire d'un village gaulois. Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes),* 3, *Mémoire de la Société archéologique champenoise,* 176 p.

METZLER J., WARINGO R., BIS R. et METZLER-ZENS N. (1991) - *Clémency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique,* Dossiers d'Archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art, 1, 182 p.

POPLIN F. (1973) - «Les restes animaux» dans FERDIÈRE (A.), GAUDEFROY (R.) et MASSY (J.-L.). - «Les sépultures gauloises d'Allonville (Somme)», *Bulletin de la Société préhistorique française,* 70, p. 471-492.